

Compte rendu du Conseil Municipal du 25 Août 2014

Accueil de Monsieur le Maire à 20 h 30

Appel du Conseil Municipal :

Présents : Mrs SARCIAT Didier, YVORA Jean-Michel, FIALON Dominique, BERTRAN Eric, BROCCOLI Gérard, CAPERA Lilian, LASSERRE Pierre, PLANTE Francis, Mmes CLAVERIE Monique, CHUITON Isabelle, LASSALLE Marilyne, LOZINGUEZ Sandrine,

Absents excusés : Mrs LARROQUETTE Eric, LOUBELLE Yvon, Mme PLACHOT Yonna

Mme Monique CLAVERIE est nommée secrétaire de séance.

Procurations : E Larroquette à E Bertran - Yvon Loubelle à D Sarciat

Il est demandé de rajouter à l'ordre du jour la nomination d'un Agent d'animation pour assurer les fonctions de personnel encadrant de classe maternelle, agent de surveillance et d'entretien.

Ordre du jour :

Tarifs de la location du Trinquet à compter du 1er septembre 2014 :

	Journée	Journée Trimestre	Soirée	Soirée Trimestre
Particulier	11,30 €	10,60 €	13,10 €	12,30 €
Ligue	10,60 €	10,60 €	10,60 €	10,60 €
Ligue jeune	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Asso Saubusse	4,90 €	4,90 €	4,90 €	4,90 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les nouveaux tarifs.

Tarifs de la régie photocopie à compter du 1er septembre 2014 :

	A4 Noir	A4 couleur	A3 Noir	A3 couleur
Particulier	0,25 €	1 €	0,5 €	2 €
Asso	0,1 €	0,5 €	0,2 €	1 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les nouveaux tarifs.

Tarifs des concessions du cimetière :

La nouvelle tarification 10 € du M2 pour une durée de 30 ans (*Pour info : Cavurne au Columbarium 700 € les 2 places et 1000 € les 4 Places*) est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Tarifs de la garderie : Les tarifs sont calculés compte tenu du quotient familial.

Quotient F	MATIN	SOIR	MATIN + SOIR	MERCREDI MIDI
DE 0 à 449	0.55	1.15	1.40	0.50
DE 449 à 723	0.75	1.55	1.90	0.70
DE 723 a 905	0.85	1.75	2.10	0.80
DE 905 et +	0.95	1.90	2.35	0.90

Il n'y aura pas de tarif plus élevé pour une fréquentation occasionnelle.

Sont comprises dans les tarifs les prestations suivantes : (Obligation de proposer des activités)

- . Activités diverses (jeux, lecture, coloriages etc...)
- . Etude surveillée du soir
- . Goûter fourni
- . Taux d'encadrement : 1 animateur pour 14 enfants de - 6 ans
1 animateur pour 18 enfants de + 6 ans

Délibération des tarifs adoptés à la majorité : Pour : 12 voix, contre : 2 voix : I Chuiton, S Lozinguez

Présentation du PEDT

Projet Educatif Du Territoire : La validation du projet est engagée pour une durée de 3 ans.

Ouverture d'un poste CAE : *Contrat Accompagnement vers l'Emploi ; 85% sont pris en charge par l'Etat sur 20h pour un Poste d' Atsem Agent animations scolaires et périscolaires qui sera confié à Mme Laraignou*

Délibération du Conseil Municipal : adopté à l'unanimité.

Ouverture d'un poste CEA *Contrat Emploi Avenir (- de 25 ans) 75% sont pris en charge par l'Etat sur le temps complet. Un Contrat de 36 mois sera validé pour l'embauche d'un agent technique polyvalent. La candidature a été déposée à la mission locale du Conseil Général.*

Délibération du Conseil Municipal : adopté à l'unanimité.

Un Agent d'animation est nécessaire pour assurer les fonctions de personnel encadrant de classe maternelle, agent de surveillance et d'entretien.

Mr le Maire demande l'autorisation de renouveler le contrat de Mme Mélanie SANTOIRE pour la période du 26 08 2014 au 25 08 2015;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le renouvellement du contrat.

Nomination d'un assistant de prévention :

Mme Margaux Tastet est désignée.

Après délibération le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

La mission des assistants de prévention est de conseiller et d'assister l'autorité Territoriale dans la démarche d'évaluation des risques et dans la mise en œuvre d'une politique de prévention de ces risques.

Décision modificative au Budget principal de la commune :

Afin de régler des factures :

* de l'Article 2188 (21)-97 : Autres immobilisations. corporelles (Achat matériel) 3 000.00 €

* et de l'Article 2313 (23) - 211 Constructions (destruction de la cocinelle) 4 000.00 €

Il convient de transférer de l' Article 2318 (23) - 183 autres immobilisations la somme de 7 000.00 € (Parking école
Après en avoir délibéré le conseil Municipal approuve à l'unanimité la délibération modificative.

Indemnité allouée au comptable du trésor :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'indemnité de 102.00 € allouée au comptable du trésor.

Travaux toiture de l'église : Un devis de l'entreprise MOTHES de 7 075.68 € TTC nous a été présentés.

A la demande de Monsieur le Maire d'autres artisans vont être consultés pour la présentation de nouveaux devis lors du prochain conseil. A l'unanimité le conseil Municipal accepte cette proposition.

Travaux de broyage au niveau des "bartotes". Le devis proposé par Mr David ROBIN s'élève à 2 791,80 € TTC.

Après délibération le Conseil Municipal accepte le devis à l'unanimité.

Occupation du domaine public de la Crêperie « Le 4 Vins » (Thierry FOURES):

Mr Thierry FOURES sollicite l'accord du Conseil Municipal pour occuper la devanture de sa crêperie. Le CM décide La location d'un emplacement devant le commerce "le 4 Vins" pour un montant de 50 € à l'année. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette location.

Toutefois le Conseil Municipal décide de réviser les tarifs de l'occupation du domaine public pour l'année 2015 et ce pour tous les commerces.

Questions diverses :

Plantation Carolins : L'ONF nous a fait parvenir un devis de 11079,10 € TTC pour ces travaux.

Les Journées du Patrimoine Européen auront lieu les 20 et 21 Septembre 2014 avec des visites guidées pour les bâtiments (pont, église du XIII, châteaux (extérieur), lavoir...) et également dans les barthes pour la faune et la flore.

Hangar Photovoltaïque :

Une réflexion est menée sur la construction d'un hangar photovoltaïque d'une surface de environ 800 m2.

Traitement de la jussie :

Mr le Maire remercie Mrs Planté René et Francis et FIALON Dominique pour le fauchage et ramassage de la jussie. Prêt gracieux du matériel.

Médailles du travail :

Médaille agricole : Larbaigt Françoise

Médaille argent : Martine Jean Michel - Ortiz Sandrine - Planté Francis

Médaille Vermeil : Planté Marie Françoise

Médaille Or : Beffort Jean Claude - Lissalde Josiane - Lolom Michèle - Petit Jérôme - Touya Nicole

Médaille Grand Or : Claverie Monique

Des Poubelles vont être installées au Pole Medico , à l'Agorespace et à l'Abri Bus de Postis.

Insécurité : Après renseignements pris auprès de la gendarmerie, il s'avère qu'un cambriolage du même type qu'à la boulangerie a eu lieu à Seignosse ...

Effraction sur deux voitures : Vol dans deux voitures durant un mariage ...

Nous sommes emmenés à une plus grande vigilance.

Mme BOTTOLI sollicite auprès de la Mairie la pose d'un miroir en face de la sortie de son domicile à Escorneboeuf. Un courrier va lui être adressé lui précisant de faire sa demande auprès du Conseil Général.

Modification des horaires de la poste (Anciens horaires 14 H à 16H30)

A compter du 1er septembre 2014 les horaires de la poste seront les suivants :

Le lundi, mercredi et Jeudi de 14h à 16h30 - le Mardi et Vendredi de 9h15 à 11h45.

Le samedi matin de 9h15 à 11h45.

Il est rapporté que plusieurs endroits sur la chaussée et autres ont été détériorés au niveau de l'angle du trinquet et à proximité des logements sociaux du lotissement LACAVE

Un problème de poubelles surchargées à l'entrée du Lotissement de Batestes est constaté. Manque de containers. Une consultation auprès du SITCOM va être faite.

Centre de loisirs de St Jean de Marsacq :

Le prix journalier sera révisé au cours du 4eme trimestre 2014.

Il est rappelé à tous les administrés que les sacs poubelle doivent être déposés dans les containers prévus à cet effet et ce à proximité de vos domiciles.

Un "zébrage" pour le transport à la demande " Yego" mis en place par MACS a été tracé devant la pharmacie.

Il est rappelé que les billets pour ce transport sont vendus à l'Agence Postale.

Le Conseil Municipal remercie les agents techniques pour les travaux réalisés à l'école (entretien et nettoyage).

- Les rendez-vous du mois -

28/08 : Les Escumayres Talasta

30/08 au 13/09 : Expo Alain Marie. SI vernissage le 6/09

06/09 : Défi sport à 14 h 30

07/09 : Compétition de Tir à l'arc

20 et 21/09 : Journées du Patrimoine

20/09 : Repas des Anciens Combattants à 12 heures

21/09 : Vide Grenier et 11h30 remise des prix du concours photos au SI (54 Photos actuellement)

25 -26- 27/09 : Fête du Thermalisme sur Saubusse avec l'Office départemental du Tourisme en partenariat avec Dax et Saint Paul les Dax

28/09 : Foire aux chevaux avec repas à midi.

23 h Mr le Maire lève la séance.